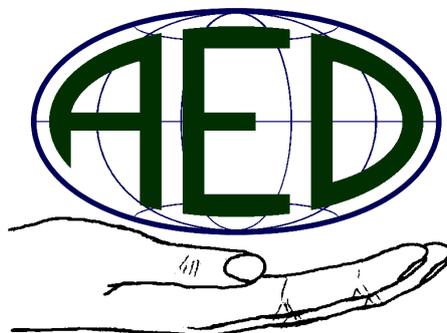


<https://www.economiedistributive.fr/La-bataille-de-l-eau-en-Ile-de>



# La bataille de l'eau en Ile de France

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2019 - N° 1208 - mai 2019 -

Date de mise en ligne : samedi 28 septembre 2019

Date de parution : mai 2019

---

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

---

**Les informations contenues dans le texte ci-après proviennent pour une large part d'une rencontre organisée à Montreuil le 9/2/2019 par la Coordination Eau Ile de France (voir encadré), du site internet de l'association, du n°18 de la revue Passerelle : Eau, bien commun - Climat, territoires, démocratie, éditée par l'association COREDEM [\*] ainsi que du film de François Guieu Vague citoyenne - Pour l'eau bien commun qui fut présenté au 33 ème Festival International du Film d'Environnement en 2016.**

La question de l'eau étant un immense sujet le lecteur souhaitant s'informer plus largement pourra consulter les sites internet suivants : Coordination Eau Ile-de-France : <http://eau-iledefrance.fr>, Fondation France Libertés : [www.france-libertes.fr](http://www.france-libertes.fr), Association pour un contrat mondial de l'eau : [www.acme-eau.org](http://www.acme-eau.org).

Sans en avoir conscience les 12 millions de franciliens vivent chaque jour une sorte de miracle : en ouvrant leur robinet ils obtiennent une eau abondante et d'une qualité acceptable. Pourtant, tenter d'imaginer l'ampleur d'un tel réseau, les kilomètres de canalisations, les multiples stations de pompage et d'épuration donne le vertige. Un système d'une telle complexité est forcément fragile : et si un jour l'eau venait à manquer ? Comment concevoir une multitude de foyers privés d'une eau indispensable à nos besoins les plus élémentaires ? Et ceci n'est pas une vision issue d'un film-catastrophe. Il y a quelques années à peine, en plein coeur de l'été 2014, l'immense mégapole brésilienne de Sao Paulo (21 millions d'habitants avec la périphérie) se trouve soudain privée d'eau. Dans les quartiers riches, les habitants font venir des camions citernes qu'ils paient de leurs propres deniers, mais dans les zones de pauvreté, la situation est dramatique. Au bout de quelques jours, l'eau revient mais rationnée à 12% de la normale et extrêmement polluée car on utilise le fond des réservoirs, les "volumes morts". Les causes de ce type de pénurie sont partout identiques : la sécheresse due aux désordres climatiques (ici la déforestation de l'Amazonie qui modifie le rythme des pluies), la mauvaise gestion des sociétés privées qui préfèrent enrichir leurs actionnaires plutôt que d'investir dans les infrastructures, l'incurie des pouvoirs publics, qui ferment les yeux sur des pratiques scandaleuses (corruption, conflits d'intérêt, gaspillages divers...). Pendant presque deux années l'approvisionnement en eau de Sao Paulo va demeurer chaotique jusqu'à ce qu'en 2016 des pluies plus abondantes mettent provisoirement fin à la pénurie. Mais à ce jour la situation demeure très incertaine...

Alors, au vu de cet exemple et de bien d'autres [1], il faut affirmer avec force qu'il n'existe pas sur la planète un seul cas où la gestion privée de l'eau se soit avérée bénéfique pour l'intérêt général.

Car l'eau n'est pas une marchandise comme une autre. Indispensable à toute vie sur cette planète, elle conditionne aussi de manière cruciale l'hygiène publique des immenses concentrations humaines de notre temps. Au XIXème siècle, après la découverte par Pasteur de l'origine microbienne des maladies contagieuses, les classes dirigeantes réalisent soudainement que la seule manière d'enrayer les épidémies qui ne font guère de distinction entre dominants et dominés, riches et pauvres, consiste à appliquer, même dans les quartiers défavorisés, quelques règles d'hygiène de base parmi lesquelles l'accès pour tous à une eau saine. C'est ainsi qu'apparaissent des programmes généralisant l'implantation de fontaines publiques, puis l'installation de l'eau courante pour chaque foyer. Cette amélioration des conditions de vie du plus grand nombre ne résulte donc pas d'une notion abstraite de "progrès" ou d'un quelconque souci éthique, mais bel et bien de la crainte des classes dirigeantes pour leur propre sécurité sanitaire.

Dans le même sens, la Fondation France Libertés estime qu'aujourd'hui en France entre 2 et 2,5 millions de ménages ont des difficultés à régler leurs factures d'eau, ce qui prouve la présence d'importantes poches de pauvreté dans un pays riche et explique largement la présente révolte dite des "gilets jaunes". Dans ces cas de

retard de règlement, les gestionnaires privés de l'eau, et tout particulièrement Véolia, n'hésitent pas à procéder à des coupures (ou à des réductions drastiques de débit) qui, à côté de la question éthique, posent bien évidemment de graves problèmes de santé publique et démontrent la totale irresponsabilité de ces grands groupes. Fort heureusement la loi Brottes, votée en toute discrétion (de nombreux travailleurs sociaux n'ont été que tardivement informés) le 15/4/2013, interdit les coupures en cas de retard de paiement. Mise en cause par la société de gestion de l'eau La Saur, la loi devait être validée et confirmée le 29/5/2015 par le Conseil Constitutionnel. Cette nouvelle disposition législative a été tout d'abord largement ignorée par les fournisseurs d'eau, ce qui a mené la Coordination Eau Ile-de-France (voir encadré ci-contre) et France Libertés à tenter une série de procès (15 à ce jour) à l'encontre de Véolia (voir page suivante), Suez et La Saur qui ont tous été gagnés avec à la clef des "dommages et intérêts" importants pour les plaignants. En conséquence, les coupures d'eau brutales sont aujourd'hui beaucoup plus rares.

Ce qui précède démontre amplement toute l'importance d'une gestion publique de la fourniture de l'eau et de la bataille qui se déroule en ce moment en Ile de France l'un des plus importants marchés de l'eau mondial.

## La Coordination Eau Ile-de-France

Créée en 2008, la Coordination Eau IDF est un réseau qui réunit citoyens, associations et collectivités locales autour de la ressource en eau en Ile-de-France et sur l'ensemble du territoire français. Tous les aspects de l'approvisionnement en eau sont envisagés : social, environnemental, économique, juridique, sanitaire, culturel...

La Coordination compte environ 200 membres, (dont 40 associations et une dizaine de villes de l'IDF comme Montreuil, Bagnole, Arcueil...), ainsi que de nombreux partenaires (France Amérique Latine, Fondation Copernic...). Elle emploie deux salariés et un jeune en service civique, et collabore étroitement avec la Fondation Danielle Mitterrand France Libertés.

Les ressources de l'association dépendent à 80% des subventions de la région et de certaines municipalités (ce qui introduit une certaine fragilité), les cotisations des membres complètent le budget.

La Coordination se définit autour de la déclaration suivante :

« Nous affirmons que l'eau est un bien commun universel auquel tous les habitants de la planète ont droit d'accéder, et qui ne peut faire l'objet d'une appropriation privée ».

Elle dispose de plusieurs moyens d'actions en fonction des circonstances :

" Le recours en justice comme dans le cas des coupures d'eau abusives.

" Les actions de désobéissance civique pacifique : interpellations des élus et manifestations au cours de réunions, d'actions de rues....

" Des projets éducatifs « d'écologie populaire » traitant de la gestion de l'eau au quotidien visant plus particulièrement les quartiers défavorisés.

" Des partenariats internationaux, notamment à travers l'Engagement pour l'Eau et le Climat financé par l'Agence Erasmus+ mené de 2017 à 2020 avec le Flow Partnership (G-B), Ludia a Voda (Slovaquie) et Eau Bien Commun (Auvergne Rhône Alpes). Ce groupe est chargé d'étudier les conséquences du changement climatique sur les ressources en eau.

■\*■

Une première phase de cette bataille a été gagnée avec le retour depuis le 1/1/2010 de la ville de Paris intra-muros

vers le traitement et la fourniture de l'eau en régie directe et la création d'Eau de Paris qui fournit quotidiennement 489.000 m<sup>3</sup> d'eau potable par jour à ses 3 millions d'usagers dont 2,2 millions de Parisiens. Cette victoire n'a pas été acquise sans mal. Selon Anne Le Strat, qui a été Présidente d'Eau de Paris jusqu'en 2014 et qui a joué un rôle déterminant dans la remunicipalisation de l'eau, les groupes privés, et plus particulièrement Véolia, ont tout fait pour gêner la période de transition, notamment en pratiquant une politique systématique (et parfaitement illégale) de rétention des informations techniques et administratives. Cette victoire est très importante, tout d'abord parce qu'elle a généré un important effet d'entraînement, conduisant des villes comme Brest, Reims, Besançon, à reprendre en main la fourniture de l'eau. Au début des années 2000, seulement 28% de la population française étaient desservis en eau par un opérateur public ; aujourd'hui ce chiffre atteint 40%. Par ailleurs, la gestion de l'eau touche de près l'écologie régionale, notamment en ce qui concerne le traitement des eaux. La logique d'une entreprise privée consiste à proposer des processus de purification de plus en plus sophistiqués, coûteux pour les usagers et rémunérateurs pour les actionnaires. Au contraire, la gestion publique a intérêt à préserver la ressource le plus en amont possible. C'est ainsi qu'Eau de Paris dont l'approvisionnement s'effectue à 50% par des eaux de sources et 50% avec la Marne et la Seine, a défini des « zones d'infiltration prioritaires » où l'eau de pluie ruisselle rapidement, avec le risque de drainer des polluants d'origine agricole (nitrates et pesticides) difficiles, voire impossibles, à éliminer entièrement. Sur les 240.000 ha identifiés, Eau de Paris incite et aide les agriculteurs à s'orienter vers une agriculture écologique ou au moins « raisonnée » et 10.000 ha, considérés comme des zones de captage particulièrement stratégiques, ont été rachetés et sont affectés à des opérations de régénération des sols, de reforestation et de protection de la biodiversité. Ces mesures sont, bien sûr, encore largement insuffisantes, mais elles possèdent l'immense qualité de montrer la voie à suivre, la voie de la raison la plus élémentaire.

Les entreprises capitalistes, au contraire, se nourrissent des catastrophes même qu'elles occasionnent : profits sur les pesticides vendus aux agriculteurs [2], profits sur le traitement des eaux, profits du complexe médico-pharmaceutique sur les « affections chroniques » engendrées par les diverses pollutions. C'est ce type de processus que l'économiste canadienne Naomi Klein qualifie de « capitalisme du désastre » [3].

Pourtant, la bataille de l'eau en Ile-de-France est loin d'être gagnée car la quasi-totalité des départements de la couronne parisienne sont sous la coupe des sociétés privées de l'eau à travers des combinaisons souvent très difficiles à démêler. En gros, Suez et surtout Véolia se partagent le gâteau. La première est implantée principalement dans l'ouest parisien premièrement à travers le Syndicat mixte pour la gestion des eaux de Versailles et St-Cloud qui a délégué une mission de service public à la Société des Eaux de l'Ouest Parisien (SEOP), filiale directe de Suez (22 communes des Yvelines et des Hauts-de-Seine sont concernées), ensuite par l'intermédiaire d'une délégation accordée par le Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers (10 communes dont Nanterre et sa mairie communiste !, Colombes, Gennevilliers et sa mairie de gauche !). Mais c'est Véolia qui s'adjudge la part du lion du marché de l'eau autour de Paris par sa longue coopération avec le Syndicat des Eaux de l'Ile de France (SEDIF), présidé depuis 1983 par André Santini, Maire d'Issy-les-Mou-lineaux et par ailleurs « bétonneur » fanatique. Cette délégation a été renouvelée pour 12 ans en 2010 au terme de débats passionnés. Créée en 1923, le SEDIF est une énorme machine desservant 150 communes (Seine-et-Marne, Essonne, Seine Saint-Denis, Val d'Oise...) et 4,6 millions d'usagers. On comprend aisément que la perspective des immenses profits réalisés sur des millions de consommateurs captifs pendant plus d'une décennie excite au plus haut point les appétits insatiables d'un grand groupe comme Véolia. Pourtant la mise en oeuvre de cette délégation de la gestion de l'eau n'est pas vraiment « un long fleuve tranquille ». Le SEDIF et Véolia sont, depuis de nombreuses années, mis régulièrement en cause pour l'opacité de leur gestion : en 2008 par l'UFC Que Choisir, plus récemment, en 2017, par la Chambre Régionale des Comptes d'Ile de France. De plus, depuis 2017, la création de la métropole dite du « Grand Paris » oblige les communes de son périmètre à revalider leur adhésion au SEDIF, ce qui entraîne un regain des activités de lobbying et de corruption (voir encadré). En décembre 2017, trois communautés de communes, Est Ensemble (9 villes de Bagnolet à Montreuil abritant 408.000 habitants), Plaine Commune (9 villes du nord de Paris, d'Épinay à Saint-Ouen pour 429.000 habitants) et Grand Orly Seine Bièvre (24 communes du Val de Marne et de l'Essonne pour 700.000 habitants), probablement inspirées par l'exemple de Paris, décident de suspendre leur adhésion au SEDIF pendant 2 ans, le temps d'étudier les possibilités d'un retour en régie, parfois, lorsque cela est possible, en se reliant au réseau d'Eau de Paris. Mais comme il faut bien assurer la continuité du service de l'eau, les sécessionnistes demeurent

cependant connectés au réseau SEDIF, situation pour le moins ubuesque. De plus, au fil du temps, la détermination s'érode, les intérêts particuliers reprennent le dessus. Et c'est ainsi qu'à Est-Ensemble les villes de Noisy et Bobigny, revenant sur leur décision de juillet dernier, ont voté récemment le rattachement au SEDIF et donc le retour dans le giron de Véolia, rendant ainsi plus difficile le passage en régie de cette Communauté de communes. Et l'approche de la date fatidique du renouvellement de la délégation à Véolia, fin 2022, ne peut qu'exacerber encore les tensions.

Au milieu de cette immense confusion, la Coordination Eau Ile de France est en première ligne pour dénoncer les pressions qui s'exercent sur les élus et informer les populations concernées sur l'importance des enjeux. Pourtant la bataille de 2022 sera difficile à gagner dans une période où le pouvoir politique, totalement inféodé à l'oligarchie dominante, multiplie les privatisations des secteurs générateurs de profits comme en témoigne la volonté de faire basculer Aéroport de Paris vers le secteur privé. On pourrait même imaginer qu'à la faveur des prochaines élections municipales un changement de majorité à la Mairie de Paris entraîne, de délégations partielles en délégations partielles, un retour progressif et discret d'Eau de Paris dans les griffes des multinationales de l'eau.

C'est pourquoi lorsqu'on évoque la question de l'eau en Ile de France on ne peut s'empêcher de se souvenir, pour l'instant toutes proportions gardées, d'une autre lutte qui se déroula, il y a presque 20 ans, en Bolivie. En avril 2000 la multinationale étasunienne Betchel remporte le marché de l'eau à Cochabamba, la 3ème ville du pays, avec l'appui de la Banque Mondiale. Soudainement, le prix de l'eau flambe, détenir un puits ou une citerne deviennent des délits. Devant les protestations véhémentes de la population, le gouvernement demeure inflexible. Alors, en une nuit, la ville se couvre de barricades et pendant plusieurs semaines va se dérouler ce qui demeure dans la mémoire du pays comme « la bataille de Cochabamba » qui fera plusieurs morts et de très nombreux blessés. Finalement, face à la détermination populaire et à son siège incendié, la multinationale jette l'éponge... On peut considérer cet épisode comme la première mobilisation de grande envergure qui devait conduire quelques années plus tard (2005) à l'élection d'Evo Morales à la présidence du pays. Ce soulèvement unanime d'une ville entière est magnifiquement raconté par le film *Même la pluie* (2010) de la réalisatrice espagnole Iciar Bollain, écrit par Paul Laverty, le scénariste de Ken Loach.

Dans une période où la question de la violence resurgit sur le devant de la scène, cette page d'histoire devrait nous fournir ample matière à réflexion. Car maintenant nous ne pouvons plus l'ignorer, le capitalisme ce n'est pas la main rationnelle et douce du marché qui transforme les vices privés en vertus publiques et qui nous conduit vers un progrès soucieux de l'intérêt général. Le capitalisme, surtout lorsqu'il devient sénile, c'est une violence impitoyable et absurde, une violence qui impose une misère abjecte à plusieurs milliards de nos frères humains, une violence qui détruit notre biosphère, des écosystèmes où la vie avait pu s'épanouir dans toute sa richesse, sa complexité et ses mystères. Le capitalisme, ce sont ces entités multinationales glacées, dirigées par des êtres humains à l'architecture cérébrale dérangée et qui, pour nous protéger de la violence qu'ils nous imposent, vont bientôt nous obliger à leur ressembler [4].

Dans l'avenir difficile qui se profile, la question de l'eau jouera un rôle central. Le Moyen-Orient, l'Afrique sub-saharienne et certaines régions d'Asie seront fort probablement soumis à des sécheresses (stress hydrique) rendant des portions de territoires totalement inhabitables, générant ainsi des guerres éternelles, des déplacements massifs de populations.

La bataille pour l'eau en Ile de France s'insère donc dans un contexte mondial beaucoup plus vaste qui permet d'en mesurer toute l'importance.

Un exemple de corruption :

### L'affaire Carignon

Tous les acteurs du secteur de l'eau savent que les phénomènes de corruption et de conflit d'intérêt sont endémiques dans le commerce de l'eau, mais difficiles à prouver. Un exemple particulièrement éclairant de cet état de fait est constitué par L'affaire Carignon, à Grenoble.

Le 13/7/1989, alors que l'on fête le bicentenaire de la Révolution française, Alain Carignon qui vient d'être réélu maire de Grenoble quelques mois plus tôt, annonce brutalement la privatisation de la distribution de l'eau au profit de la Lyonnaise des eaux (aujourd'hui groupe Suez) avec un contrat de... 25 ans. Cette décision, qui ne figure pas dans son programme électoral, provoque immédiatement une levée de boucliers chez les élus d'opposition et plusieurs associations d'usagers s'emparent de l'affaire.

Il faudra 7 ans d'investigations pour que ce groupe d'associations et de citoyens tenaces parviennent à décortiquer le système Carignon en prouvant que la Lyonnaise des Eaux a financé la campagne électorale de Carignon et lui a procuré divers avantages pour des montants non négligeables (appartement à Paris, voyages...). Les sommes ainsi déboursées par la Lyonnaise sont largement compensées par :

" une augmentation substantielle des tarifs,

" une réduction de l'entretien des installations,

" de nombreuses surfacturations : ainsi les voitures de service sont louées en leasing à une filiale de la multinationale, la gestion des systèmes informatiques étant confiée à une autre société du groupe.

En 1996 Alain Carignon est condamné en appel à 5 ans de prison dont 4 fermes pour l'affaire de La Lyonnaise des Eaux, ainsi que pour plusieurs autres malversations. Il sera libéré au terme de 29 mois de détention.

Le retour en régie de la ville ne se fera qu'en 1999 après que le Conseil d'État ait cassé le contrat avec la Lyonnaise des Eaux.

Mais cela ne met pas un terme à la triste épopée d'Alain Carignon qui vient, à 70 ans, de faire connaître son intention de se représenter à la mairie de Grenoble lors des prochaines élections municipales. Il vient de recevoir le soutien du "philosophe" et ancien ministre de l'Éducation Nationale, Luc Ferry, qui « souhaite revoir son ami Alain à la Mairie ».

En réponse, Raymond Avrillier, ancien conseiller municipal qui a largement contribué à identifier les mécanismes de la corruption, vient de décider de mettre en ligne, en consultation libre, Le système Carignon, ouvrage rédigé en collaboration avec Philippe Descamps, rédacteur en chef du Monde Diplomatique.

## La bataille de l'eau en Ile de France

---

[\*] La COREDEM (Communauté de sites ressources pour une démocratie mondiale) regroupe et synthétise sur son site internet des informations en provenance de 40 associations (Amis de la Terre, CETIM, Global Chance, Observatoire des multinationales...) qui s'intéressent aux questions relatives à la démocratie, à l'écologie, aux biens communs de l'humanité.

---

[1] Notamment la situation catastrophique de l'immense mégalopole de Djakarta en Indonésie.

[2] à noter que suivant une récente étude de l'Institut National pour la Recherche Agronomique (INRA) l'utilisation des pesticides ne fait qu'augmenter en France en dépit des engagements vertueux dans les instances internationales : plus 17% depuis 2011.

[3] Voir La stratégie du choc : montée d'un capitalisme du désastre, éd. Acte Sud, 200.

[4] Cette idée est reprise de l'ouvrage d'Albert Camus Lettre à un ami allemand (éd. Gallimard/Folio) rédigé durant l'occupation, dans lequel, s'adressant aux nazis, l'écrivain déclare : « Ce que je ne vous pardonnerai jamais c'est de nous avoir obligés à vous ressembler ».